INSPIRATION

Merignac (33)

Rentabilité locative :
de 2,60% à 3,14% *

Moyenne de prix :
De 234 000 € à 399 000 € HT

Livraison prévisionnelle :
2 T 2022

PINEL

Résidence PRINCIPALE

* Rentabilité locative brute. Informations et photos non contractuelles.

Au coeur d'un quartier en plein renouveau, découvrez cette résidence intimiste.

A proximité du Parc de Bourran et de l'arrêt de tramway Pierre Mendes France, faites le choix d'un appartement avec une belle surface extérieure.

Au calme d'une contre allée joliment plantée, profitez ici de belles loggias, balcons ou terrasse d'un parking en sous-sol et d'un confort de vie avec la proximité de tous les services.

A seulement 500 mètres de l'arrêt de tramway "Quatre chemins" (ligne A) et tous les services pratiques du quotidien (Mérignac Soleil est à 5 minutes en voiture, médecin, écoles, espaces verts accessibles rapidement depuis la résidence), profitez ici d'un emplacement privilégié au coeur de la métropole bordelaise.

Adresse du programme :

212 B AV DE LA MARNE
33700 Merignac

Le promoteur / Le gestionnaire

Nexity est le premier groupe immobilier français intégré intervenant sur l'ensemble des métiers de la promotion et des services immobiliers, et ayant une présence forte sur l'ensemble des cycles (court, moyen et long termes).

Acteur engagé du territoire, Nexity accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Société innovante, elle est également créatrice de valeurs sociales et environnementales (1er Green Bond émis pour un promoteur en France, certifié Great Place to Work...)

Votre agence :

Lixim
Allianz Lab - Case Courrier S2001 - 1 Cours Michelet
92076 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
01 58 85 80 70
https://www.lixim.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Tout placement ou investissement immobilier comporte une part de risque tenant, notamment, aux contraintes et délais de réalisation de l'ouvrage, à la modification de l'environnement juridique et/ou fiscal de l'opération ainsi qu'à l'évolution du marché immobilier. Les simulations et projections de rentabilité de l'investissement présenté n'ont pas de caractère contractuel. Les garanties de loyers et de gestion sont apportées uniquement par le gestionnaire et relèvent de sa responsabilité. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales.